

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission du 31 Août 2017 – PV 2017/2018-03

Présents : MM. DENIS (Pdt), VESQUES (CD) ALEXANDRE
Excusés : MM BOIVIN

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV N° 4 DU 25 JUILLET 2017

RAS

EXTRAIT DU PV N° 5 DU 29 AOUT 2017

VILLE D'ELANCOURT (78)

STADE GUY BONIFACE – NNI 78 208 01 02

M. VESQUES effectuera le contrôle de l'éclairage le Lundi 20 Septembre 2017 à 20h30. Il demande de matérialiser les 25 points, les imprimés seront fournis sur place.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL

VILLE DE ST GERMAIN EN LAYE (78)

STADE GEORGES LEFEVRE – NNI 78 551 01 01

Mesures relevées par M. VESQUES le 03 Août 2017.

Total des points : 11050 lux

Eclairage moyen : 442 lux

Facteur d'uniformité : 0,82

Rapport E min/E max : 0,71

Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E3.

DOCUMENT A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

VILLE DES MUREAUX (78)

STADE LEO LAGRANGE – NNI 78 440 01 01

La C.R.T.I.S. transmet à la C.F.T.I.S. le courrier, le devis ainsi que le plan d'implantation de la future clôture du terrain.